

HOROVITZ

JOAILLIER  
26 RUE CHERIF PACHA  
ALEXANDRIE

MAISON  
DE CONFIANCE

EXCLUSIVITE  
DES MEILLEURES MARQUES  
DE MONTRES SUISSES

# UN POUR TOUS TOUS POUR UN

## JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

### ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

Organe Officiel des Sociétés Suisses

REDACTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION :  
ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE  
22, Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

### PHARMACIE ZECCHINI

J. ZECCHINI  
PHARMACIEN DE 1ère CLASSE  
21, Rue Adly Pacha,  
(à Côté du Crédit Lyonnais)  
LE CAIRE  
R. Com. 24518 — Téléph. 44840

Exécution minutieuse des Prescriptions médicales avec des produits de toute pureté. — Spécialités pharmaceutiques de toute provenance. — Articles de Pansements et de toilette. — Accessoires en tous genres.

#### CHRONIQUE NATIONALE

### Partis politiques et communauté nationale

(suite du numéro précédent)

On entend souvent dire, dans nos fêtes fédérales non moins que dans des réunions internationales, que pour mieux s'aimer, il faut se connaître davantage. C'est entendu. Mais, si l'intimité est favorable aux effusions, elle ne l'est pas moins aux disputes. Il n'est pas nécessaire d'être père et grand-père pour savoir qu'il est infiniment plus difficile de faire régner l'harmonie dans une famille réunie qu'entre ses membres dispersés.

L'Etat fédératif a incontestablement créé entre les membres jadis dispersés de la famille helvétique des liens plus intimes et des sentiments plus vifs. Mais, encore une fois, intimité et vivacité ne sont pas toujours synonymes de fraternité.

La fraternité, ou du moins la tolérance helvétique, était par ailleurs favorisée, en 1848, par la liberté économique qui paraissait tout d'abord inséparable de la triomphante liberté politique. Or, — et c'est là la troisième des circonstances historiques que je tiens à rappeler — l'union de ces deux libertés ne tarda pas à se dissoudre. Pour les hommes de 1848, en Suisse, la fonction essentielle du gouvernement à l'intérieur du pays était de garantir l'égalité de tous devant la loi. Dans mon «Individu de l'Etat», j'ai cité un message du Conseil fédéral de 1849 dont on me permettra de reproduire un passage particulièrement caractéristique. Il s'agissait du message accompagnant le projet de la première loi sur les péages — le terme même de douane offusquait le libéralisme économique de ses auteurs. Voici comment le jeune gouvernement fédéral combattait les velléités de protectionnisme qui se manifestaient déjà dans certains milieux de la petite industrie suisse:

«On ne peut, lisons-nous dans ce message, accorder par exception à quelques branches d'industrie une protection plus grande qu'à d'autres, pour la raison que la Constitution fédérale, dans sa lettre et dans son esprit, proclame l'égalité de tous les citoyens et abolit les privilèges.»

Les dispositions de la constitution de 1848 auxquelles il est fait allusion ici sont toujours en vigueur. Mais combien différente est aujourd'hui l'interprétation qui leur est donnée! Depuis, un siècle, chez nous comme ailleurs, l'étatisme économique et social a triomphé de la démocratie individualiste et libérale dont il est né. Et, en triomphant, il a tout naturellement favorisé l'action des forces centrifuges déchainées sur notre vie publique par l'égoïsme collectif des groupements professionnels et régionaux de notre pays.

César, ne se contentant plus de son rôle auguste de défenseur de la nation dans son ensemble et d'arbitre impartial des destinées individuelles, est descendu de son trône. Il s'est mêlé à l'agitation de la foule sur le forum. Il y est intervenu pour protéger les uns contre les autres, pour enrichir les uns aux dépens des autres, et par conséquent, pour appauvrir ceux-ci au profit de ceux-là.

Dès lors, comment pouvait-il compter encore sur l'égal loyalisme de tous? Tous, au gré de leurs intérêts divergents, cherchèrent à capter sa bienveillance pour gagner ses faveurs. Les uns, courtisans heureux, se félicitaient des largesses qu'ils savaient tirer de ses complaisances. D'autres, au contraire, déçus, se mirent à braver son autorité, dans l'espoir de l'humilier et de s'asservir ainsi à leurs fins particulières. La lutte pour le pouvoir tend, de ce fait, à ressembler de plus en plus à une chasse aux intérêts privés. Ainsi l'interventionnisme croissant, qui caractérise l'évolution de la politique suisse depuis un siècle, menace de désarticuler et de démembrer le corps social. Il en est résulté, en particulier, une transformation et bientôt une multiplication des partis politiques.

C'est là la quatrième et la plus récente des circonstances historiques qui me paraissent attentatoires à l'unité et à l'intégrité de notre communauté nationale. La Suisse moderne est née du

triomphe du libéralisme démocratique, individualiste et centralisateur, sur le conservatisme aristocratique, corporatif et fédéraliste. Pendant une génération, après 1848, la vie politique du pays était faite essentiellement de la domination des vainqueurs du «Sonderbund». Ils gouvernaient la Suisse selon leurs vues, sans associer les vaincus à leur action. Le Conseil fédéral était un corps homogène, où était seule représentée la majorité populaire qui avait imposé la constitution de 1848.

Mais bientôt des fissures apparurent sur ce front unique. Individualistes et interventionnistes s'y distinguèrent peu à peu. Les uns des autres sous le nom de libéraux et de radicaux. Puis, avec la suprématie croissante des seconds, l'étatisme triomphant produisit peu à peu ses effets inévitables.

L'interventionnisme social, puis le protectionnisme agraire et industriel, puis la politique des subventions fédérales et des autres méthodes destinées à favoriser certaines catégories de producteurs et à soutenir certains prix n'ont pu que créer des antagonismes nouveaux. Gouvernement et opposition en subirent l'un et l'autre l'influence dissolvante. L'unité même du gouvernement fut bientôt brisée. En 1892, cette transformation graduelle se manifesta par le remplacement, au sein du gouvernement fédéral, de Weller par Zemp, le premier représentant du parti catholique conservateur. Depuis lors, on le sait, la majorité radicale a cédé un second siège au Conseil fédéral à un second catholique, en 1911, et un troisième en 1929, à un agrarien, après la brève magistrature du libéral Ador de 1917 à 1921.

Par ces changements, la Suisse a été dotée d'un gouvernement de coalition, succédant au gouvernement homogène qui avait été le sien pendant près d'un demi-siècle. Ce phénomène est souvent attribué, notamment par ceux qui le déplorent, soit à la démocratie, soit à la représentation proportionnelle. Il n'est pas douteux, cependant, qu'il a des causes moins anciennes que celle-là et plus anciennes et plus profondes que celle-ci. L'origine véritable doit en être recherchée dans l'importance grandissante de préoccupations économiques dans la politique fédérale. C'est cette circonstance qui, en poussant de plus en plus le citoyen moyen à donner sa préférence électorale aux défenseurs les plus énergiques de ses intérêts particuliers, a multiplié les partis politiques et disloqué l'ancienne majorité radicale.

Si la démocratie helvétique était demeurée fidèle au libéralisme économique qu'elle avait prôné un siècle auparavant, il paraît probable que nous n'en serions pas aujourd'hui à compter six ou sept groupes au Conseil national.

Si donc le triomphe, en 1919, du principe de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil national n'a pu déterminer des effets qui lui sont antérieurs, il est certain qu'il a promu et facilité une évolution due à l'action du facteur économique.

Jusqu'en 1919, les fonctionnaires fédéraux chargés de l'établissement de la statistique officielle n'ont jamais pu satisfaire pleinement, et impunément, la curiosité publique en matière électorale. En 1893, ils s'enhardirent une fois à aborder ce sujet, dont ils écrivirent eux-mêmes qu'il était «éprouvé et délicat». Pour autant que les données, nécessairement officieuses, leur permettaient, ils crurent pouvoir constater que, de 1881 à 1890, la majorité de gauche au Conseil national l'emportait de plus en plus nettement sur les minorités réunies du centre et de la droite. Une telle démonstration ne paraît pas avoir été du goût des autorités supérieures, dont dépendait la destinée administrative de ces malheureux statisticiens. Aussi fallut-il attendre jusqu'en 1919 pour connaître, de connaissance officielle cette fois, la force respective des partis politiques en Suisse.

Les résultats des élections au Conseil national de cette année révélèrent, que si les radicaux étaient toujours le parti le plus nombreux, ils ne représentaient plus même le tiers du corps électoral. Aux soixante députés radicaux élus en 1919 s'opposaient, en effet, quarante et un conservateurs, quarante et un socialistes, trente paysans et bourgeois, neuf libéraux, quatre démocrates et quatre isolés. En 1930, les radicaux avaient perdu encore dix mandats, les paysans et bourgeois huit, les libéraux trois, alors que les conservateurs en avaient gagné deux et les socialistes quatre. De plus, deux nouveaux groupements en avaient conquis douze. Aujourd'hui, si le Conseil fédéral peut encore compter sur une majorité parlementaire, il ne le doit qu'à la circonstance qu'elle se compose de représentants de trois partis distincts.

W. E. RAPPARD.  
(à suivre)

#### LETRE DE SUISSE

### UN PROJET INTERESSANT A BIENNE

Depuis de nombreuses années déjà, la population biennoise ne cesse d'augmenter: la reprise des affaires dès 1937, la concentration toujours plus poussée de l'industrie horlogère dans la région, le développement de la fabrication des machines-outils, ces derniers temps surtout, sont les principales causes de cet afflux. Jusqu'à la guerre, on construisait à un rythme effréné d'immenses bâtisses, toujours louées d'avance. Depuis le début du conflit, l'incertitude, puis le renchérissement et la rarefaction des matériaux ont arrêté net l'activité des entrepreneurs. Aujourd'hui, dans cette ville de plus de 40000 habitants, les appartements vides se comptent sur les doigts d'une seule main: — encore sont-ils de classe très inférieure.

Dans ces circonstances, on comprend que le projet de quelques jeunes Biennois suscite un vif intérêt dans la ville de l'avenir. S'inspirant de récentes expériences faites en Suisse orientale, notamment, ces jeunes citoyens ont mis sur pied un projet qui prévoit la construction de maisons familiales pour ouvriers et particuliers en dehors de la ville. Plus encore que les détails d'exécution, très soigneusement prévus, les principes directeurs de cette action méritent d'être relevés.

On n'insistera pas sur l'intérêt humain et social qu'il y a à ce que l'ouvrier possède, son chez-soi: c'est un fait bien connu. Comment le réaliser pratiquement, c'est-à-dire à un prix abordable, surtout dans les circonstances actuelles? Par une collaboration étroite et soigneusement étudiée, répondent les jeunes auteurs du projet, et par l'emploi rationnel de matériaux du pays, le bois en tout premier lieu. Le terrain? Il faut encore le trouver à des prix avantageux: les industries ou les communes intéressées — ce serait notamment le cas pour Bienne — le mettraient volontiers à disposition gratuitement. La construction elle-même est conçue de manière aussi simple que possible. La plus grande partie des aménagements intérieurs pourrait être faite par les propriétaires, qui ne demanderaient bien souvent qu'à exercer ainsi leurs talents de bricoleurs. Il va de soi qu'il fera du plan Wahlen, un jardin spacieux, avenue hangar, cave à légumes, et autres installations précieuses, doit être prévu. La maison comporte cinq pièces, plus une cuisine et les dépendances usuelles.

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans le projet biennois, qui s'inspire d'ailleurs de réalisations déjà effectuées ailleurs, c'est la collaboration étroite qu'il provoque entre employeurs et employés. Il est en effet prévu, pour certaines usines, que les pièces nécessaires à la construction pourront être fabriquées par la firme elle-même, à des conditions particulièrement avantageuses. En Suisse allemande, certaines maisons ont même occupé leurs ouvriers, momentanément sans autre emploi, au défrichement du terrain à bâtir, à la construction des canalisations. Là où cet appui de l'employeur n'est pas possible, une coopérative des bâtisseurs pourra rendre, dans une certaine mesure, les mêmes services.

Le même appui compréhensif des employeurs peut s'exprimer encore dans le financement. Le coût actuel des maisons familiales prévues se monte à fr. 18000; on compte le ramener à fr. 15000 par les subventions diverses et les économies réalisées par cette collaboration. Sur ce dernier montant, la première hypothèque de 60 0/0 sera sans peine accordée par les banques; la seconde, pourrait être garantie par l'employeur, voire prise directement par les communes intéressées à la construction de nouveaux logements, comme c'est le cas pour Bienne.

Quant au propriétaire, il aurait à verser une somme de fr. 1000 ce qui est modeste. La charge mensuelle qui lui incomberait ensuite, intérêts, amortissements, impôts fonciers, assurance-incendie et droit d'eau compris, se monterait à fr. 67 par mois, ce qui est réellement un loyer à la portée de chaque famille.

On comprend que ce projet ait suscité un vif intérêt dans la population biennoise, et qu'il soit actuellement examiné par les industriels et les pouvoirs publics.

D.

#### LA VIE INTELLECTUELLE EN SUISSE

### « SUISSE CONTEMPORAINE »

Les revues ont toujours eu beaucoup de peine à vivre en Suisse romande. D'abord, à cause de la concurrence des revues françaises; ensuite, par la faute de notre régime fédéraliste qui, s'il offre de grands avantages politiques, comporte aussi des inconvénients intellectuels, enfin parce qu'il publie, à tort, n'éprouve qu'une médiocre considération pour les écrivains du pays.

Or, depuis quelques mois, paraît à Lausanne, sous la direction de M. René Bovard, une revue excellente, Suisse contemporaine qu'il faut lire avec attention et résolution soutenue.

A aucun degré elle n'est l'organe d'une coterie. Ses collaborateurs lui viennent de diverses régions helvétiques. Pas de mot d'ordre, dans ses pages, pas d'exclusivité. Beaucoup de noms nouveaux. Chaque fascicule présente un ensemble varié, riche en aperçus, en suggestions, et capable d'intéresser de nombreux lecteurs.

Il est capital que nous possédions aujourd'hui une publication qui rassemble des esprits de bon aloi et leur permette de s'exprimer librement. Car nous vivons une époque de désarroi et d'inquiétude, où tout est remis en question. Sans doute la censure, dont je ne conteste pas l'utilité, interdit de juger certains événements, d'émettre certaines considérations dont on pourrait, au dehors, prendre ombrage. Néanmoins, il n'est pas moins utile d'affirmer notre pensée propre. Si nous nous bornions à une attitude passive et silencieuse, nous risquerions d'oublier ce que nous sommes, nous risquerions de perdre de vue les certitudes qui nous justifient devant l'histoire.

Observant la dignité et la réserve qui s'imposent, Suisse contemporaine offre l'occasion d'examen critiques, de mises au point, elle confronte des idées et des œuvres, elle maintient le contact avec ce qui se dit et se crée à l'étranger. Ainsi elle aide notre vie intellectuelle, qui s'étioilait, à regagner sa température normale; elle nous permet de mieux prendre conscience de nous-mêmes devant ce qui se passe. Notre pays sera fort dans la mesure où il ne perdra pas son identité, où il continuera de croire en sa tâche personnelle, où il saura apporter à l'œuvre commune de la civilisation un concours original et positif.

L'esprit public a besoin de ce laboratoire spirituel, de cette officine de renseignements et de contrôle qu'est une revue bien faite. Il a besoin qu'on lui rappelle d'où il vient et ce qu'il se doit. Notre indépendance politique est liée à notre indépendance morale. Et il n'est pas moins heureux qu'une revue, en dehors d'utiles polémiques, entretienne vivantes certaines notions d'ordre général, valables pour tous les peuples et sans lesquelles la condition humaine serait misérable; qu'elle formule les principes essentiels de la civilisation à une heure où celle-ci est en danger, qu'elle s'efforce de

maintenir des liaisons, d'être un organe d'échanges. C'est là un service inappréciable que notre pays, tant qu'il est indienne, peut, en toute modestie, rendre à la collectivité européenne.

Enfin Suisse contemporaine, consacrant son attention aux lettres et aux arts, publie des vers et des nouvelles, mais, malgré son format réduit, elle permet ainsi de produire au jour des œuvres, elle sert efficacement notre mouvement littéraire, riche en talents, mais qui n'a que peu de moyens matériels pour se faire connaître.

Si l'on prend son dernier numéro, voici ce qu'on y trouve entre autres: d'abord, après un appel de M. René Bovard en faveur des Grecs, un essai pénétrant de M. Edmond Beaumont sur le Métier d'homme, où j'ai goûté ses remarques sur la vie, «trésor de vérités sous-entendues», et sur le sens de la création rapproché du sens de la paternité, tous deux défilants. Puis, après des poèmes de M. Georges Haldas, viennent un examen, poursuivi par M. Pierre Bovet, de l'idée de famille, et un autre, non moins excellent de l'idée de guerre, par M. Léon Bopp. Enfin, après une étude historique de M. Frédéric Barbry, le numéro se termine par d'abondantes chroniques suisses et étrangères, dédiées à la littérature et à la politique.

On le voit: ces pages répondent à l'actualité, non pas à la manière des journaux, mais avec le recul que permet une publication mensuelle. Il faut suivre M. René Bovard dans son effort méritoire et désintéressé, il faut lire sa revue et s'y abonner.

Robert de Traz.

#### LES OEUVRES DE GOTTFRIED KELLER

La maison d'éditions Rascher, à Zurich vient d'achever la publication des œuvres complètes de Gottfried Keller. Les cinq derniers volumes viennent de paraître. Ils contiennent *Sünzgen*, *diecht*, *Zürcher Novellen*, *Martin Salander* et deux volumes de poèmes. Comme les précédents, ces ouvrages, admirablement imprimés, ont été soigneusement revus d'après les éditions originales.

Divers portraits de Gottfried Keller ornent cette collection: un dessin de Leeman (1842), le portrait d'un Franz Buchser (1877), celui qu'exécuta Böcklin en 1889 et des photographies des années 1885 et 1886. En outre, des spécimens de signatures à diverses époques accompagnent les planches.

C'est là un beau monument qui vient d'être élevé à la mémoire d'un de nos plus grands auteurs nationaux. Espérons que cet exemple sera suivi en Suisse romande et portera d'heureux fruits. Espérons surtout que les Romands, qui connaissent assez mal l'œuvre de Gottfried Keller, apprendront, grâce à cette édition, si judicieusement et clairement établie à l'aimer comme il le mérite et à goûter ses inimitables qualités de conteur et de peintre du terroir.

#### EN EGYPTE

### MES BALADES

Il y a une tempête de sable dans le désert...

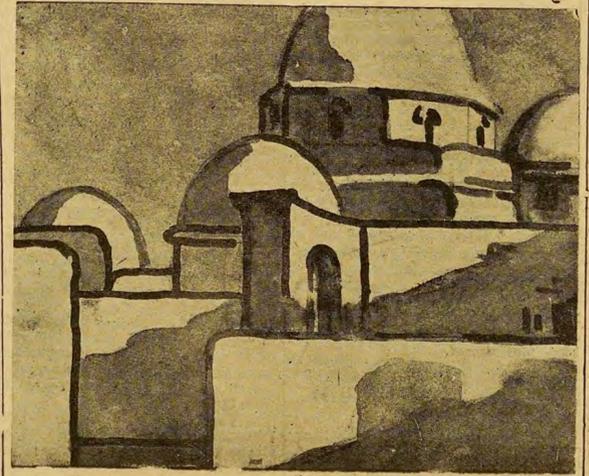
Depuis trois jours on étouffe. Mon thermomètre a grimpé à 42 degrés; je rôde autour de la chambre de bain. Il me faut sortir cependant, grimper des étages, voir des gens.

Mes sandales se collent au macadam, chaque pas j'enfoncé un peu plus, j'adhère à la matière comme le toffé scelle les dents, j'ai horreur des toffés. Aujourd'hui j'ai horreur de la rue, ma tête chavire, mon corps, à chaque pas, à la lantange d'un navire. Une petite révolte est en moi; une aversion de ce que je suis destinée de toute éternité à l'asphalte de la capitale, alors que des amis filent sur Alexandrie, qu'il leur est si facile, cette poussière. Fortuitement je risque: — «N'y ar-

rait-il pas une petite place pour moi? — Si fait, me répond une charmante dame. Mon aplomb est stupéfié, car j'oublie qu'il me faut une permission pour m'absenter. Tant pis! Je m'accorderai un jour, un tout petit jour de congé.

La splendide avenue, bordée de grands arbres, est un enchantement jusqu'à Tanta. Là, surprise, on ne passe plus dans le grouillement de la foule, des ânes, des bêtes, des mouches. On ignore cette grande ville; on file tout droit sur Kafi El Zayat, où, en quelques minutes on atteint le superbe pont tout neuf, qui coupe le Nil et comme dans une envolée nous lance, tel un tremplin, sur Alexandrie.

Route splendide, route heureuse, telle une corne d'abondance déverse sous vos yeux ses fleurs, ses fruits, ses parfums et toutes ses games de verdure. Alexandrie! Paradis de mon cœur, plein de reminiscences, porte de l'espérance.



Il est midi; collation; engourdissement. Ah! non, pas de cela. Vite debout, je veux voir tout, aller partout. D'abord... Oui, c'est cela: avec un sentiment de respect et d'amour, dans un sanctuaire, je m'en vais rendre grâce à mon bonheur, à ma joie. Avant de me retirer, de franchir le porche, je me retourne encore une fois et je remarque un officier aviateur qui fait un grand signe de la croix.

Devant le Jardin Français, je m'arrête médusée. Un miracle, un vrai Miracle: la petite église écosaisse est debout, superbement, sans qu'une tuile lui manque, sans qu'un de ses chapiteaux ou clochetons fusent ébréchés; fière, avec sa croix tout là-haut, bien en place alors qu'à ses côtés tout n'est qu'amas de poussière, ruine. Quatre bombes sont tombées, ensevelissant tout jusqu'au sol. Surprenant!... Je veux voir, toucher. Le gardien me conduit. Les assises ne sont pas atteintes; pas de ténacité, des vitraux sont entiers; à l'intérieur des girlandes relient les colonnes. — «Regardez cette pièce», me dit mon guide, «une trentaine de soldats étaient là, aucun n'a été blessé». C'est de la légende! Sur le portique je lis: «Service à 11 h 0' c/o at Swiss Church». Admirable petite église, tu seras un jour vénérée comme une relique.

La cor niche, Mandara. Mes amis d'un jour sont charmants. Ils veulent dans cette journée me combler. Leur chalet près de la plage est aménagé avec tout ce qui est nécessaire. En un clin d'oeil je passe un maillot, traverse la route et plouf dans la grande bleue. L'eau est fraîche et je sens battre mon cœur, le sable chaud me calme. Les yeux grands ouverts je contemple un ciel immense. Pas d'idées, pas d'images se présentent à mon esprit, car là-bas, tout là-bas, on entend un soubard grondement de canon sur la mer. Un ressouvenir: «Oh! Combien de marins... Je deviens triste. Un bon hôtel me redonne toute ma bonne humeur.

C'est fini. Je suis assise dans la «Diesel» qui part à 7 1/2 h. du soir. Mes amis sont partis. On roule dans un bruit assourdissant mon corps se balance de ci, de là: de toutes petites lumières bleues au plafond. Ce sont des étoiles que je vois en rêve et je traverse le ciel dans une émission de lumières chatoyantes.

Une rumeur confuse me fait revenir sur terre. J'ouvre tout grand mes yeux; quelqu'un sourit vis à vis de moi; je relève ma tête, mais elle retombe sur l'épaule de mon voisin; une mèche de mes cheveux s'est prise dans l'épaulette d'un officier. J'ai dormi sur son épaule. Je légué un pitoyable — «Sorry». — «not at all», me répond cet officier improvisé: — «I had a beautiful dream. Je suis confuse et me lève car on entre en gare du Caire. Je bouscule les gens. Mais en sautant sur le quai je vois les yeux clairs de l'officier et suis frappée de sa ressemblance avec l'aviateur, qui, ce matin, faisait ce grand signe de croix.

De la fenêtre de ma petite chambre, tout là-haut, dans ce grand immeuble, je cherche les longues flèches de la Citadelle et m'orientes dans cette ombre longue qui ne m'apporte pas le sommeil.

Il y a une tempête dans ma tête... et dans mon cœur.  
Mai 1942.

RYANNE.

#### LA SEMAINE EN SUISSE

### AU CONSEIL NATIONAL LE PROBLEME DES AEROPORTS, EN SUISSE

Le Conseil National, dans sa session d'été, actuellement en cours, a consacré la première semaine de ses délibérations presque exclusivement à un seul objet: le Rapport sur la gestion du Conseil fédéral pour l'année 1941.

Les débats qui se déroulent à chaque session de juin sur le même sujet, sembleraient ne devoir fournir qu'un intérêt rétrospectif. On épêche, on discute des actes passés de l'administration.

En fin temps où les événements marchent à un rythme accéléré, cet examen peut paraître anachronique. Cependant, par la liberté qu'il laisse aux représentants du peuple de poser des questions, de réclamer des suppléments d'informations sur tous les sujets d'intérêt national, ce débat ouvre parfois certaines perspectives intéressantes.

Ainsi, dans la semaine écoulée, la question des comptes du Département des Postes et chemins de fer, est venue en discussion. Ce ministère exerce la haute surveillance sur un domaine plus vaste que son titre traditionnel ne le laisse supposer. Il est véritablement le Département des transports, en même temps que celui du rails, des communications et du tourisme, sans parler de certaines tâches importantes, telles que le service des eaux et la production d'énergie électrique.

C'est pourquoi la discussion de ce chapitre fournit un prétexte à un débat bref mais suggestif sur l'avenir de l'aéronautique suisse.

(Lire la suite en page 2)

#### SOUS LE SIGNE DU SOURIRE

### L'AVENTURE DE LA PETITE CHIENNE

A Mlle E.L. en écho à son croquis «L'Aventure du petit Chat»

Mademoiselle Fifi parlait ainsi: «Wau-Wau — j'ai besoin de sortir, parce que...» «Bien! Bien! j'ai compris». Le temps de me faire une beauté, de mettre mon chapeau, de me gantier et je l'amène à la Délégation du C.I.C.R. Je veux envoyer un message à mes amis en France. C'est à deux pas d'ici — histoire de traverser la rue, là-bas, ma petite Fifi, tu seras bien sage. Tu l'associeras gentiment par terre, à mes côtés, pendant que j'écrirai. Tu le montreras à la hauteur des circonstances, car les collaborateurs y sont tous des gens du monde et tout s'y passe comme dans un salon. On y est sérieux tout en étant affable. C'est un endroit où l'esprit humanitaire de la Suisse se manifeste sous sa forme la plus sélecte.»

Ainsi parlait la maîtresse de Fifi.

Dans son enthousiasme pour cette institution et toute absorbée par la rédaction mentale de son message, elle se rendit d'un trait avec son «amour de chienne à la dite Délégation. Tout s'y passa comme convenu et prévu. La dame fut aimablement reçue — le toutou s'assit gentiment... — Le message fut affablement transmis. Et tout fut dans l'ordre, même, lorsque après le départ, les collaborateurs bénévoles, d'un oeil consterné, avisèrent par terre ce que Monsieur Griği, le petit chat, n'aurait pas considéré dans son innocence première comme très, très important...

R. J.

#### AU FIL DES JOURS

### REMERCIEMENT A LA SUISSE

La presse suisse reproduisit le message ci-dessous de M. René Gillouin:

«Un moment de quitter la Suisse, où je viens de passer une semaine dont je garderai précieusement le souvenir, j'éprouve le besoin de lui adresser un hommage ému et un cordial remerciement.

Je ne les lui adresse pas seulement en mon nom personnel, mais au nom de mon pays, car j'ai senti à n'en pouvoir douter que l'accueil véritablement fraternel que j'ai reçu partout où j'ai passé, à Neuchâtel comme à Leyzin, à Lausanne comme à Genève, allait, par delà ma personne à la France elle-même.

J'ai fait en Suisse de fréquents séjours, mais je n'étais pas revenu depuis la terrible épreuve qui s'est abattue sur ma patrie. Que de bouleversements dans l'intervalle, ou pour parler avec Bossuet, quel état et quel état! Mais une chose au moins n'a pas changé, c'est l'amitié franco-suisse; ou si elle a changé, c'est l'amitié, du côté de la France, c'est pour s'enrichir d'une nuance nouvelle de gratitude, raison de tant de gestes généreux et délicats accomplis par la Suisse à l'égard de mes compatriotes.

La France n'oubliera jamais ce que la Suisse a fait et ce qu'elle s'apprête à faire encore pour ses errants du grand exode, pour ses prisonniers, pour ses malades, pour ses populations civiles; pour ses enfants sous-alimentés à qui elle a prodigué non seulement la nourriture du corps, mais celle de l'âme, en les accueillant dans la chaude intimité de ses foyers.

Mais ce qui plus que tout, peut-être nous est sensible, c'est l'espoir et la confiance que la Suisse continue de mettre en nous. Dans notre grande détresse, c'est pour nous un puissant réconfort de savoir que nous avons en dehors de nos frontières des amis qui attendent une contribution essentielle au rétablissement de l'ordre, de la paix, de la civilisation.

Chers amis suisses, la France, soyezen sûrs, n'épargnera aucun effort pour répondre à votre attente, et, suivant une tradition qui lui est chère, pour conférer à son relèvement propre une valeur d'humanité, une signification d'universalité.

René GILLOUIN

#### PENSEES

L'humiliation qui nous vient d'autrui est un outrage; celle qui vient de nous est une leçon.

La Harpe.

\*\*\*

Perdre son temps, c'est perdre beaucoup; mais perdre courage, c'est perdre tout.

# NOUVELLES DE SUISSE

## A PROPOS DU RATIONNEMENT DIFFERENTIEL

Berne 4 juin — Le rationnement différentiel entrera en vigueur dès le mois prochain.

A ce propos, une conférence a eu lieu au cours de laquelle un spécialiste a fourni des précisions.

Notre population de 4 millions d'habitants comprendra 750.000 personnes auxquelles leur profession donnera droit à des rations supplémentaires; 400.000 travailleurs sont classés pour les métiers très pénibles, 150.000 aux travaux moyennement durs, et 200.000 aux travaux assez pénibles.

Ceux qui ne sont pas classés dans ces catégories, soit le 80 0/0 de la population, devra se contenter des rations dites de base.

## DES VACANCES POUR LES SUISSES A L'ETRANGER

Berne 4 juin — L'appel lancé par le Comité d'entraide en vue d'assurer des vacances en Suisse, à un certain nombre d'enfants suisses de l'étranger a remporté un brillant succès.

Le Comité a déjà reçu une somme de 350.000 francs.

## LES FETES DU 2ème MILLENAIRE DE GENEVE

Genève 4 juin — Une manifestation a eu lieu mardi à Genève, à l'occasion des fêtes du 2<sup>e</sup> millénaire de la ville de Genève.

Il s'agit du vernissage de l'exposition «Genève à travers les âges» qui évoque les différentes époques de Genève avec des souvenirs historiques qui s'y rapportent.

## A LA MEMOIRE DE MESSNER

Zürich 4 juin — Une cérémonie funèbre a eu lieu à Zürich, à la mémoire de Messner, au cours de laquelle on retraça la grande activité du disparu en faveur de l'aéronautique suisse.

## LA SITUATION DE L'ECONOMIE SUISSE

Berne 4 juin — A l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association Bernoise du Commerce et de l'Industrie, M. Rossi, vice-président du Directeur de la Banque nationale suisse, a fait un exposé sur la situation générale de l'économie nationale.

La production helvétique, a-t-il dit en substance, a subi de profondes modifications qui porte sur deux points: l'agriculture et l'industrie des produits de remplacement.

Ces modifications ont eu pour but de protéger le pays contre la misère. Il faut se réjouir de leur succès, sans oublier que la guerre finie, une réadaptation sera nécessaire.

Le commerce suisse, a dit ensuite l'orateur, présente une particularité intéressante.

Dans le premier trimestre 42, les exportations représentent les 5 0/0 des importations. Exactement comme en 38, dans la période correspondante.

Mais il importe de savoir qu'en réalité le renchérissement des marchandises importées est le 110 0/0, tandis que celui des exportations ne monte qu'à 60 0/0.

Sur les 461 millions de frs. que représentent les importations, au cours de ce premier trimestre, 240 millions ne représentent donc aucune marchandise, mais simplement l'augmentation des prix.

Sous la pression des nécessités de l'heure, le niveau des prix s'est élevé. Il ne pouvait en être autrement.

Quant aux salaires, M. Rossi montre qu'ils ne peuvent guère augmenter dans la même proportion que les prix, sous peine de voir le renchérissement monter en spirale et rendre toute augmentation illusoire.

La rarefaction des marchandises et le rationnement ont eu cet effet que la hausse effective est pour chaque famille moindre que ne le laisse croire l'index des prix; elle est de la moitié environ.

L'augmentation des salaires recommandée aux employeurs par les autorités, correspond, grosso-modo au renchérissement effectif, ce qui permet de dire que la solution juste a été trouvée.

Abordant le problème du financement de la défense nationale, le conférencier observe que le commerce et l'industrie doivent donner à l'Etat les moyens de faire face à ces dépenses par l'impôt et la souscription aux emprunts. Mais quelle valeur auront, dans l'avenir, les obligations fédérales et le franc suisse? Ils auront la valeur que leur attribuera le peuple suisse, et parce que j'ai confiance en notre peuple, a-t-il terminé, que j'ai confiance en notre charte et en nos devises.

## LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES SE POURSUIVENT

Berne 4 juin — Le Conseil national a poursuivi la discussion du Rapport de Gestion.

M. Wetter, conseiller fédéral, a donné des explications sur l'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires, aux marchandises importées.

Puis la Chambre s'occupe de l'administration des blés.

Le Conseil national a tenu cette après-midi une séance de relevé.

Au Conseil des Etats, M. Stämpfli, chef du Département de l'Economie publique a déclaré que 45.000 plaintes ont été portées, contre des infractions aux mesures d'économie de guerre. Sur ce nombre, 36.000 ont été déferés à des tribunaux spéciaux.

Puis la Chambre passe à l'arrêté sur le développement de construction de logements dont la commission recommande l'ajournement.

M. Stämpfli fait valoir que le Conseil fédéral prépare une modification de l'arrêté fédéral en question.

Le 6<sup>e</sup> Rapport des pleins pouvoirs se trouve ainsi liquidé. On passe au Compte d'Etat qui indique un excédent des dépenses de comptes d'administration de 60.000 millions, alors que le budget prévoyait un déficit de 83 millions.

Enfin, la Chambre approuve les recettes et les dépenses, ainsi que les comptes des divers départements.

## LE PROBLEME DE L'ASSURANCE VIEILLESSE AU CONSEIL NATIONAL

Berne 4 juin — Au Conseil national, le problème de l'assurance vieillesse et de critique, résultant des répercussions de la guerre

## A L'ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FEMININ

Berne 6 juin — L'association suisse pour le suffrage féminin a tenu son assemblée à Bienne.

La présidente, au nom de l'association, releva la nécessité de l'égalité de droit en matière de suffrage afin de mieux servir le peuple.

## A L'UNION SUISSE DES ARTS ET METIERS

Vevey, 6 juin — L'Union suisse des Arts et Métiers a tenu son assemblée générale à Vevey.

179 membres étaient présents. Relevons à ce propos que cette association comprend 178.000 membres.

M. Gessler, président de l'Union souhaite la bienvenue aux assistants. Deux nouveaux membres du Comité sont élus, dont M. Meierhans, président de l'Association des Arts et Métiers de Zurich.

Des conférences ont été prononcées par les secrétaires de l'Office d'Expansion commerciale, sur l'importance qu'auront les exportations après la guerre.

Les membres sont d'avis qu'une collaboration étroite avec les administrations fédérales est indispensable, ainsi que la nécessité d'un effort en faveur de l'éducation professionnelle, et l'introduction d'un registre professionnel.

## L'ASSEMBLEE DE L'UNION SUISSE DES ARTS ET METIERS

Vevey 7 juin — L'Assemblée des délégués de l'Union suisse des Arts et Métiers a poursuivi ses travaux ce matin, en présence des Conseillers fédéraux Stämpfli et de Steiger.

M. Stämpfli, chef du Département de l'Economie publique, a transmis à l'Assemblée, le salut du gouvernement. Tout doit être fait par les Arts et Métiers pour servir le peuple suisse et lui donner la possibilité de vivre. Le maintien des classes moyennes est une nécessité d'Etat. Les privations ne peuvent être accrues. Elles représentent le maximum de ce qui peut être requis. L'important pour notre peuple c'est de conserver son indépendance.

## LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Berne, 8 juin — Les Chambres fédérales ont commencé ce soir leur seconde semaine de session.

Le Conseil national, a consacré sa séance à une question importante, celle des caisses de compensation.

Il n'est pas inutile de rappeler de quoi il s'agit.

On sait que pendant toute la durée du service actif, c'est-à-dire de la mobilisation, les ouvriers, employés ainsi que les chefs d'entreprises artisanales appelés au service militaire, ont droit à une indemnité pour perte de salaire ou de gain.

Cette indemnité est versée à la famille du mobilisé par une caisse de compensation gérée par la Confédération et les cantons d'une part, les patrons et les employés d'autre part.

Jusqu'à présent, ces caisses ont fait des bénéfices par les contributions qu'elles ont reçues, car elles sont sensiblement plus fortes que les indemnités versées. Or, que faut-il faire de cet excédent?

Par un arrêté pris le 7 novembre 1941, le Conseil fédéral proposa de mettre en réserve cette somme en prévision d'un éventuelle crise économique au moment où l'armée suisse serait démobilisée.

Ces réserves seraient employées pour la création d'occasions de travail.

De plus, on pourrait maintenir les caisses de compensation une fois la guerre terminée, pour la lutte contre le chômage.

Mais dans le pays tout entier, on constate un courant d'opinion qui boulesverse les ressources des caisses de compensation en faveur de l'assurance vieillesse et survivants, et un autre courant en faveur de la protection de la famille.

Les débats au Conseil national ont porté sur ces divers points.

C'est le point de vue du gouvernement qui fut importé.

En approuvant l'arrêté du Conseil fédéral, la Chambre a décidé qu'en principe les caisses de compensation serviront après la guerre, à lutter contre les effets d'un chômage éventuel, et d'une crise économique temporaire.

Une fois la crise surmontée, l'Assemblée fédérale restera libre de décider de savoir si les caisses de compensation subsisteront ou non, et le cas échéant, si leurs ressources seront affectées à l'assurance vieillesse et survivants ou à la protection de la famille.

Le gouvernement, par la voix de son chef des Finances, a donné l'assurance que les deux problèmes faisaient actuellement l'objet d'une étude approfondie, mais ils devaient être résolus par la voie constitutionnelle et non par les pleins pouvoirs.

M. Pfändler, député indépendant saint-gallois a développé ensuite un postulat demandant des allocations spéciales pour enfants aux familles des salariés en cas de chômage après la guerre, et la question du service obligatoire du travail pour les jeunes gens, tel qu'il a été décrété récemment par le Conseil fédéral.

Il s'agit d'une mesure destinée à procurer un surcroît de main d'œuvre à l'agriculture pendant la grande période des moissons.

Au terme de l'arrêté fédéral, tous les jeunes gens et jeunes filles de 16 à 20 ans doivent se tenir à la disposition des autorités.

Les écoles et les étudiants ne seront appelés, autant que possible, que pendant les vacances. Quant aux apprentis, ils ne recevront pas leur ordre de marche pour le service de travail pendant les six mois qui précèdent les examens.

On tient également compte de certaines nécessités professionnelles.

Les jeunes travailleurs ont droit à une rémunération selon le travail fourni.

Cette mobilisation de la jeunesse est une preuve de l'esprit d'entraide et de solidarité nationale qui doit permettre au peuple suisse de traverser la période

## MOBILISATION DES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES POUR LE SERVICE DU TRAVAIL

Berne 6 juin — Les Offices du travail des cantons de Berne, Fribourg, Tessin, Vaud, Neuchâtel et Genève, se sont réunis en conférence pour examiner les problèmes de l'occupation des ouvriers en cas de chômage après la guerre, et la question du service obligatoire du travail pour les jeunes gens, tel qu'il a été décrété récemment par le Conseil fédéral.

Il s'agit d'une mesure destinée à procurer un surcroît de main d'œuvre à l'agriculture pendant la grande période des moissons.

Au terme de l'arrêté fédéral, tous les jeunes gens et jeunes filles de 16 à 20 ans doivent se tenir à la disposition des autorités.

Les écoles et les étudiants ne seront appelés, autant que possible, que pendant les vacances. Quant aux apprentis, ils ne recevront pas leur ordre de marche pour le service de travail pendant les six mois qui précèdent les examens.

On tient également compte de certaines nécessités professionnelles.

Les jeunes travailleurs ont droit à une rémunération selon le travail fourni.

Cette mobilisation de la jeunesse est une preuve de l'esprit d'entraide et de solidarité nationale qui doit permettre au peuple suisse de traverser la période

## LE GROUPE DE L'ARTISANAT DE L'ASSEMBLEE FEDERALE SE REUNIT

Berne 8 juin — Le groupe de l'artisanat de l'Assemblée fédérale a tenu sa réunion annuelle sous la présidence de M. Kübler, Conseiller national de Zurich.

## LE GROUPE DE L'ARTISANAT DE L'ASSEMBLEE FEDERALE SE REUNIT

Berne 8 juin — Le groupe de l'artisanat de l'Assemblée fédérale a tenu sa réunion annuelle sous la présidence de M. Kübler, Conseiller national de Zurich.

Il entendit M. Feldmann, Conseiller national faire un exposé sur le transport des marchandises. L'idée est qu'il n'est pas propre pour le moment d'envisager un principe constitutionnel de ce problème.

## LA 5e ETAPE DU PROGRAMME D'EXTENSION DES CULTURES

Berne 8 juin — Une conférence des offices cantonaux pour la culture des champs et des organismes agricoles, s'est tenue à Berne, sous la présidence de M. Stämpfli, Conseiller fédéral.

Son but est la préparation de la 5<sup>e</sup> étape du programme d'extension des cultures.

Devait la tournure plus incertaine que prennent les importations, un appel doit être fait pour qu'un nouvel effort soit fait l'an prochain.

La 5<sup>e</sup> étape comprendra 100.000 ha, la moitié sera fournie par les surfaces cultivables déjà existantes, tandis que les 50.000 autres seront gagnés par des défrichements, des drainages et la mise en culture des pâturages de montagne.

La discussion démontra que notre agriculture se trouve dans une période de profondes modifications de structure. La forte augmentation de charges imposées à l'agriculture ne pourra être maintenue dans une mesure supportable que grâce à la collaboration du peuple tout entier.

Avec l'assentiment de l'Assemblée, il a été chargé de transmettre ses remerciements au Docteur J. Käppeli, ancien directeur de l'Office de guerre pour l'alimentation, qui a sacrifié sa santé au service du pays.

## DES ORAGES EN SUISSE

Berne 9 juin — De violents orages sont annoncés un peu partout dans le pays; à Thonon et dans les environs, la grêle a causé de gros dégâts.

Les orages ont fait des ravages dans des hameaux, en Savoie et dans le canton de Vaud.

## UN CONTRAT COLLECTIF

Berne 9 juin — Le Conseil fédéral a sanctionné un projet de contrat collectif de travail, soumis par les patrons et ouvriers charbons de la Suisse allemande.

Ce nouveau contrat, dont les principales dispositions ont trait aux allocations de renchérissement, va s'appliquer à 9.500 ouvriers dont 7.500 inscrits dans des organisations syndicales.

Les dispositions de ce contrat sont valables pour les 2.000 ouvriers non organisés.

## DERNIERES NOUVELLES

### AU CONSEIL NATIONAL

Berne, 10 juin: Les débats parlementaires se sont poursuivis ce matin.

Le Conseil national devait approuver le 24<sup>e</sup> Rapport du Gouvernement sur les mesures de défense économique.

Ces mesures consistent dans les différents accords de clearing passés durant les 6 derniers mois avec les divers pays en guerre.

A cette occasion, le Président de la Commission des douanes a rappelé la situation difficile dans laquelle se trouve notre pays et ses dirigeants.

Devant compter, pour ses échanges commerciaux par ses importations de matières premières, sur la compréhension de l'étranger, la Suisse s'expose souvent aux reproches de l'un des groupes de belligérants lorsqu'elle parvient à conclure un accord avec la partie adverse.

C'est pourquoi les négociations suisses sont pour ainsi dire constamment sur la brèche, pour discuter tantôt avec l'un ou l'autre des belligérants. Leur tâche est des plus pénibles et des plus délicates.

Le Conseil fédéral et ses collaborateurs ont droit à la reconnaissance du peuple suisse pour leurs efforts tenaces en vue de défendre l'économie nationale.

### LE PROBLEME DU RAIL ET DE LA ROUTE

Berne, 10 juin: Les autorités se préoccupent également de l'avenir.

Les Chambres doivent se prononcer sur un projet d'un nouvel article constitutionnel autorisant la Confédération à régler par une loi le trafic par chemins de fer et les transports par eau et par route, en même temps qu'elle s'efforcera de coordonner les divers modes de transports.

Sur le principe, tout le monde est d'accord. La collaboration de tous les moyens de transport est une nécessité pour l'économie nationale.

Il s'agit seulement de savoir si le projet constitutionnel se bornera à accorder, d'une façon toute générale les compétences nécessaires à la confédération, laissant ainsi le législateur libre de fixer les détails dans une loi d'application ou bien si le texte fondamental tracera certaines voies dont le législateur ne pourra pas s'échapper.

La question ne sera résolue que par un vote populaire et l'opposition sera plus ou moins forte selon que le Parlement aura adopté l'une ou l'autre des solutions.

### AUCUN SUISSE VICTIME A COLOGNE

Berne, 10 juin: Au Conseil des Etats, M. Pilet, Chef du Département politique annonce qu'aucun Suisse ne se trouvait parmi les victimes du récent bombardement de Cologne.

### POUR UNE ADAPTATION DES SALAIRES AU RENCHERISSEMENT

Berne, 10 juin: Le groupe socialiste des Chambres fédérales a tenu une réunion spéciale pour examiner la question se rapportant aux salaires et aux prix.

Le groupe a constaté qu'en raison du renchérissement constant du coût de la vie la disproportion croissante entre les salaires et les prix se faisait de plus en plus sensible pour les travailleurs.

Si l'on ne parvient pas à enrayer l'augmentation des prix, le groupe envisage la nécessité de réadapter les salaires.

Il demande de plus l'institution d'offices de salaires.

### LA SEMAINE EN SUISSE

Le représentant du Conseil fédéral a eu ainsi le loisir de montrer quelle importance les autorités attachent à la navigation aérienne. Elles n'entendent pas se laisser surprendre par le développement gigantesque que le peut prélever pour le lendemain des hostilités, à la navigation aérienne sous toutes ses formes.

On dit parfois que le diable lui-même porte éperies. Les efforts auxquels on se livre aujourd'hui en aviation pour des buts de destruction, laisseront certainement un héritage sous une forme pacifique. Les expériences faites sur une échelle, jamais atteinte jusqu'à ce jour en matière de bombardiers, de transports de troupes et de matériel guerrier aborderont, lorsque le monde sera redevenu raisonnable, à un essor immense de l'aviation de commerce et du tourisme.

Aujourd'hui la volonté de la Suisse est à la fois de tenir et de prévoir un équipement technique qui lui permette de garder un rôle économique dans l'Europe de demain, quelle que soit l'issue de la guerre.

C'est le souci de ne pas rester en retard, de prendre, même à un moment où les réalisations importantes nous sont interdites, les mesures préparatoires indispensables en matière de la navigation aérienne qui explique les diverses démarches faites par les autorités.

C'est au moment où nous n'avons plus de lignes aériennes nationales, où nos liaisons internationales sont réduites à un service régulier en direction des pays du nord, c'est à ce moment que l'on se préoccupe le plus de nos futurs aéroports.

Ce phénomène n'est paradoxal qu'en apparence.

Aujourd'hui, nos aéroports, celui de Genève-Cointrin et de Zurich-Dübendorf sont les seuls de nos aéroports à présenter un intérêt vraiment international. Mais cela ne veut pas dire que nos nombreux aéroports locaux n'ont pas d'avenir. Personne ne le pense, et des efforts sont actuellement faits pour donner, dans un proche avenir, les moyens de se développer.

C'est ainsi qu'en même temps que Genève-Cointrin, Lausanne envisage de transporter de la Blécherette à E-cublens, son aérodrome.

Bâle a, depuis longtemps l'intention de remplacer le Sternfeld. Un premier projet mis sur pied à la veille de la guerre a été bouleversé par les changements survenus sur les territoires voisins où les futures installations devaient s'étendre. Mais une nouvelle situation n'utilisant que le territoire national, est à l'étude.

Indépendamment de ces actions cantonales, les autorités centrales elles-mêmes ont élaboré un avant projet.

Dans le programme des grands travaux qu'on vient de porter à la connaissance du public et qui doit constituer notre plan décennal de lutte contre le chômage un chapitre est réservé à l'aménagement de notre appareil de navigation aérienne.

Deux cent millions, sur le total de 4 milliards et demi, pourraient être affectés à ce but. Et parmi les réalisations prévues, se trouve la construction d'un grand aéroport central suisse.

M. Celio, Conseiller fédéral, Chef du Département des Postes et chemins de fer a eu ainsi l'occasion vendredi dernier de faire une déclaration à la Chambre. Un député au Conseil national s'inquiétait de cette intention manifestée de construire une grande Centrale de navigation aérienne en Suisse. A ses yeux on risquerait de la sorte de concurrencer ruineusement Zurich et Genève, alors que ces deux villes ont consenti beaucoup de sacrifices pour leur propre installation et sont devenues, par leurs seuls moyens les deux ports, de trafic aérien de caractère international dans notre pays.

Notre Ministre pour les affaires des transports répondit qu'il escomptait pour l'avenir, un apport touristique important d'Amérique. L'usage des grands steamers aériens, devient une monnaie courante, (on en construit actuellement qui ont une autonomie de 40.000 kms.) Rien ne défend de prévoir que ces appareils seront, lorsque les relations entre pays redeviendront normales, les grands transporteurs de voyageurs outre-océan.

Or, malgré leur développement et leurs perfectionnements, nos aéroports actuels seraient insuffisants pour l'atterrissage de ces géants, et c'est pourquoi on projette une sorte de répartition des services.

Les aéroports existants continueraient ou reprendraient leur tâche consistant à servir de tête de ligne ou d'étape au service interne européen. Tandis que la création de l'aéroport central permettrait à la Suisse de rivaliser avec les états voisins pour recevoir les aéronefs des services intercontinentaux.

Vous voyez que, non content de voir loin dans l'avenir, le Chef responsable des destinées commerciales et touristiques de la Suisse voit également grand.

C'est pour étudier dès maintenant le problème multiple et vaste que pose la nécessité d'être prêt à temps, que le Chef du Département des transports convoque, pour le 22 juin prochain, la dixième Conférence aéronautique nationale. Le délégué du Département pour l'aéronautique civile est chargé d'y faire un exposé sur le programme de développement prévu pour notre aéronautique nationale. La conférence n'a pas de compétence de prendre des décisions, mais ce sera une occasion bienvenue de faire clairement le point sur les besoins et les désirs de tous ceux qui, chez nous, sont intéressés à l'avenir de la navigation aérienne. Il est permis de dire que désormais ces intérêts sont légion.

JEAN FREY.

## LA SEMAINE EN SUISSE

(suite de la page 1)

## LE COTON MAARAD

Joint Finesse, Longueur et Résistance  
Se file de 100'S à 160'S

Rivalise avec le Pima Américain et le Sakel Egyptian

Meilleur marché que le Sakel à grade égal

## BAHTIM ABIAD

Le plus blanc des cotons égyptiens de fibre moyenne

Se vend comme Giza 7 à grade égal

Pour tous renseignements s'adresser à LA SOCIETE ROYALE D'AGRICULTURE B.P. 63, Le Caire, Egypte

LA SOCIETE COTONNIERE MAARAD B.P. 569, Alexandrie, Egypte.

## SPLENDOR RUBBER SHOES, S.A.

Fabrique de Chaussures avec semelles en Caoutchouc Talons, Tuyaux et tous genres d'articles en Caoutchouc. — Toile isolante.

Usine: 50, Rue Ghamrah, Tél. 58148.  
Dépôt de Distribution: Rue Bein el Sourein — Tél. 47056  
R.C. Caire 26979.

## FAITES votre CURE de PRINTEMPS

avec le

**Yoghourt GROPPi**

préparé avec des bactéries bulgares, régulièrement renouvelées

le bol à P.T. 1 à Livraison à domicile R.C. Caire No. 166.

## Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

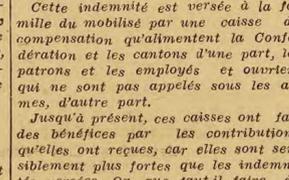
CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200  
1<sup>er</sup> versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90  
CUISEINE AVEC FOUR depuis P.T. 730  
1<sup>er</sup> versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55

**LEBON & Cie.**

Rue Sidi Metwalli No. 14 — ALEXANDRIE

## toujours - partout STELLA

LA BIÈRE DE LUXE "FRAÎCHE"



**AU CAIRE** Parmi nos Sociétés...

**Au Cercle Suisse du Caire**

**FESTA TICINESE**

SAMEDI 20 JUIN 1942, DES 20 HEURES

Le Cercle vous convie à passer une belle Soirée Folkloristique de nos compatriotes Tessinois. — On dînera au cannetto (spaghetti, salami, viande, vins, etc.) servis par des demoiselles en costume. On dansera et on s'amusera beaucoup.

RESERVEZ VOTRE SOIREE

**UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE**

Séance du mardi 16 juin, au CERCE SUISSE, à 4 heures 30.

**ECOLE SUISSE DU CAIRE**  
EXAMENS DE PASSAGE 1942

MERCREDI 10 JUIN

Groupe A: 8 h. Arithmétique; 10 h. Géographie.  
Groupe B: 8 h. Arithmétique; 10 h. Géographie.

JEUDI 11 JUIN

Groupe A: 8 h. Lecture; 10 h. Sciences.  
Groupe B: 8 h. Anglais; 10 h. Sciences.

VENDREDI 12 JUIN

Groupe A: 8 h. Français; 10 h. Allemand.  
Groupe B: 8 h. Allemand; 10 h. Français.

SAMEDI 13 JUIN

Groupes A et B: 8 h. Histoire.  
Les examens écrits auront lieu dans la semaine du 8 au 13 juin.  
Les parents des élèves et les amis de l'école sont cordialement invités à assister à ces examens oraux, et à visiter l'Exposition des travaux d'élèves qui aura lieu en même temps.

**AU BAR DU CERCLE**

tous vos amis se réunissent le Vendredi soir.  
Les Mezzés y sont toujours délicieux...  
et la Bière bien glacée.

**COLONIE SUISSE DE VACANCES**  
A RAS - EL - BAR

L'Ecole Suisse du Caire a l'intention d'organiser une colonie d'enfants à Ras el Bar pendant les mois de Juillet et d'Août sous la direction de Sœur Petersen, diplômée de la Société des Garde-Malades de Copenhague et recommandée par MM. les Drs. Hess et Jøerimann.

Cette colonie serait ouverte à tous les enfants de l'Ecole et, en outre, dans la mesure des disponibilités à tous les autres enfants de la Colonie Suisse.

Etant donnée que la hutte devrait être réservée le plus tôt possible, les parents sont priés de s'annoncer d'urgence auprès de l'Ecole Suisse. Le Comité.

**COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE**

Malgré le magnifique effort de la Colonie Suisse d'Alexandrie, et les résultats du Bal Suisse du Caire, les fonds récoltés ne suffisent pas encore pour assurer à la Délégation du Proche-Orient du Comité International de la Croix-Rouge, une absolue indépendance financière. Les frais sont énormes et toujours plus élevés avec l'augmentation constante du travail.

Le Président, Mr. Max Huber, dans un appel au peuple Suisse disait: «Une grande tâche est confiée au Comité International de la Croix-Rouge... elle doit être accomplie par le travail de citoyens suisses, avec des fonds recueillis principalement en Suisse».

La Colonie Suisse d'Egypte se devait de répondre à cet appel et déjà les Suisses d'Alexandrie ont fait un effort magnifique; ceux du Caire sont venus en foule à la Rotonde Groppi, le 17 Avril, pour verser leur obole à cette oeuvre. Mais... il faut encore faire un effort. La Colonie Suisse d'Egypte se doit de pouvoir SEULE à toutes les dépenses de la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge. Tenons à coeur de ne pas obliger les délégués à faire appel à des fonds de Suisse ou à d'autres que nos compatriotes.

Les Suisses à qui il est donné de ne pas connaître les atrocités de la guerre, se doivent de se dévouer absolument pour soulager les immenses misères causées par ce cataclysme tout autour d'elle.

L'effort financier qui leur est demandé est bien peu de chose en comparaison du sacrifice des autres.

Cet effort est utile, il doit être fait.

Compatriotes du Caire, en votre nom, j'ai pris l'engagement moral d'assurer à la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge pour le Proche-Orient, la totalité des fonds dont elle pourrait avoir encore besoin. Je sais pouvoir compter sur votre générosité pour une juste cause.

Je ne pourrai passer personnellement voir tout le monde, aussi serais-je heureux si vous pouviez envoyer spontanément votre contribution si minime ou si importante soit-elle, soit à mon bureau :

8, rue Cheikh Aboul Sebba, 8  
B.P. 1420.

soit à Monsieur Gairing,

c/o Comptoir des Ciments  
21, Avenue Fouad Ier

qui a bien voulu m'aider dans ma tâche.

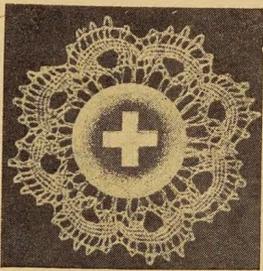
Au nom des misères que vous aiderez ou soulageriez,

Merci.

Henri J. L. FERRIER.

UN APPEL

AUX SUISSES DANS LE MONDE ENTIER



Chers Compatriotes et Confédérés,

Notre armée est continuellement mobilisée et prête à combattre. C'est avec fidélité et dévouement que les fils de la Suisse accomplissent leur devoir pour la patrie. Persévérance, renoncement et discipline, telles sont les qualités dont font preuve nos défenseurs en gris-vert. Mais leurs sacrifices et leurs efforts ne sont pas vains. Au milieu des ruines et des horreurs de la guerre, notre beau pays est, jusqu'à ce jour, resté indemne. Un peuple rendu fort par l'union y vit en paix.

La constante mise sur pied de notre armée tient forcément les hommes éloignés de leurs foyers. Aussi, dans bien des familles, dont le père est au service, nait une situation inquiétante que rend encore plus critique l'augmentation du coût de la vie et le rationnement. Il va sans dire que les secours légaux, comme les compensations pour perte de salaire, cherchent à remédier au mal. Néanmoins, dans bien des cas, cette action de l'Etat s'avère insuffisante. C'est pourquoi, l'aide bénévole, basée sur l'esprit de sacrifice du peuple suisse tout entier, doit ici jouer son rôle.

La grande collecte que le Don National Suisse a organisée en 1940 en faveur des soldats nécessiteux et de leurs familles, a déjà témoigné de cet esprit de sacrifice et d'entraide, donnant ainsi au monde la preuve vivante de l'étroite union qui existe entre le peuple et l'armée. C'est avec joie que les Suisses et les Suissesses du pays et de l'étranger ont déjà déposé la somme de 10,85 millions de francs sur l'autel de la patrie. Chers frères lointains, sur cette somme, vous avez, à vous seuls, versé plus d'un million (en nature et en espèce) Au nom de tous les soldats et de leurs familles qui ont bénéficié de cette aide, le Don National Suisse vous remercie de ce témoignage d'affection et de fidélité envers votre pays d'origine.

Depuis le début de la mobilisation, de 1939 jusqu'à fin 1941, les oeuvres sociales de l'armée ont dépensé la somme de 9 millions en chiffres ronds affectée à des buts de secours. En outre, une somme de 2,3 millions de francs en chiffres ronds a été versée à la Croix-Rouge pour l'accomplissement de sa tâche. Le bénéfice moral inhérent à cette activité est la paix intérieure du pays qui nous unit tous plus étroitement et nous arme pour l'avenir. Il est donc dans l'intérêt même de la Suisse que les Oeuvres sociales de l'armée puissent poursuivre leur activité bienfaisante. Aussi les organes responsables du Don National Suisse ont-ils décidé de se procurer les moyens financiers indispensables en organisant au début de cette année, comme en 1940, une dernière et vaste collecte qui sera entreprise dans toute la Suisse. En février, les aides bénévoles des Oeuvres sociales de l'armée iront de maison en maison recueillir les dons que les citoyens et citoyennes de toutes les classes sociales de la population auront tenu à préparer d'avance. En mai, à l'occasion des journées de l'Armée du Don National Suisse aura lieu une vente d'insignes en bois, oeuvre des sculpteurs de Brienz. Grâce à cette commande d'insignes, environ 300 petits paysans de l'Oberland ont pu obtenir du travail rétribué pendant les durs mois d'hiver.

Chers Confédérés,

Par notre deuxième action, nous aimerions atteindre tous les Suisses, ceux qui se trouvent au pays et ceux qui résident à l'étranger. Si la distance nous sépare, une même pensée, un même désir nous rapprochent: Nous voulons une Suisse libre et unie.

La joie que nous éprouvons à donner resserre encore ce lien, et, en campagne, nos soldats y voient le vivant témoignage de l'amour que vous portez à votre patrie.

Nous nous permettons de vous suggérer l'organisation au sein des sociétés suisses, d'une collecte dont le montant pourrait être versé comptant, selon les prescriptions sur les devises au compte de chèques postaux du Don National Suisse, Berne, III/3519.

Chers Compatriotes, dans la ferme conviction que vous ne nous refuserez pas votre appui, nous vous disons: Merci et que Dieu vous le rende!

Avec nos salutations patriotiques

DON NATIONAL SUISSE

pour nos soldats et leurs familles

Le chef d'assistance de l'Armée :

Col. FELDMANN.

La Compagnie d'Assurances sur la Vie

**UNION GENEVE**

vous informe que dans son assemblée générale ordinaire du 20 Juin 1941 il a été décidé de remplacer son nom actuel par celui de «HELVETIA-VIE». La nouvelle raison sociale sera désormais:

**HELVETIA - VIE**  
Compagnie d'Assurances sur la Vie

Ce changement a été publié au «Journal Officiel» d'Egypte du 28/5/1942.

R. SEIDL, Agent Général  
27, rue Chérif Pacha,  
Alexandrie.

Direction pour l'Orient  
39, rue Kasr-el-Nil  
Le Caire.

**HOME INTERNATIONAL**  
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz, Mazarita—ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre  
Proximité de la mer Tél. 28056, En ville  
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m.,  
sauf le Jeudi et le Dimanche

**COMPTOIR DES CIMENTS**

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan  
Portland Cement Company

Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad Ier, Immeuble «La Genevoise»

B.P. 844, Téléphone 46025

Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10

B.P. 397, Téléphone 21579

**CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL**

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

**“SUPERCRETE”**

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

**SEAWATER CEMENT**

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

**A ALEXANDRIE** Parmi nos Sociétés...

**Club Nautique Suisse**

**ASSEMBLEE GENERALE**

Messieurs les Membres sont priés de bien vouloir noter que l'Assemblée Générale convoquée pour le 6 courant a été renvoyée au

SAMEDI 13 JUIN 1942 à 6 h. p.m.  
dans les locaux de la S.S.A. à CHATBY.

**SOCIÉTÉ "HELVETIA"**

**Ouvroir des Dames Suisses**

Nous avons l'avantage d'informer les membres de l'Helvétia que les réunions du lundi continueront pendant tout l'été. Elles auront lieu :

en JUIN: à partir du 8 juin chez Madame R. L. Delaquis, 19, rue El Wazir Saleh, Fleming de 4 à 6 heures.

en JUILLET: chez Madame C. L. Burckhardt, 24 rue Bolbitine, Camp de César, de 4 à 6 heures.

LE COMITE

**Société Suisse de Secours d'Alexandrie**

**SERVICE DE LIAISON A.R.P., SUISSE D'ALEXANDRIE**

Nous avons reçu la lettre suivante pour être portée à la connaissance des Air-Warden Suisses:

Alexandria City Police  
The Governorate,  
Alexandria.  
June 2nd 1942

Dear Mr. Landerer,

I beg to send you herewith a photostat copy of a letter which I have received from His Excellency the Prime Minister Moustapha Pasha El Nahas.

Will you please communicate to all A.R.P. wardens under your command the message conveyed in the part of the letter which I have marked in blue.

Your sincerely  
Sig. D. BAKER

Mr. R. Landerer  
Chief Warden Swiss A.R.P.  
ALEXANDRIA

Prime Minister's Office

Cairo, 1st June 1942

Dear Baker Pasha,

I must also tell you that I was very much impressed during my last visit to Alexandria by the efficiency of the A.R.P. organization under your command.

Please convey my appreciation to all your men.

Sig. M. EL NAHAS

His Excellency

D. Baker Pasha,  
Commandant in Chief  
Alexandria City Police,  
ALEXANDRIA.

**BIBLIOTHEQUE DU CERCLE SUISSE D'ALEXANDRIE**

**Nouveaux livres**

- 2257 Reynold Gonzague de: En 1941 comme en 1291, La Suisse est devant son destin. — 131 pages. — Editions Echo Illustré. — Genève 1941.
- 2258 Reynold Gonzague de: La cité sur la montagne. — 118 pages — Editions «Spess» Lausanne 1941.
- 2259 Ferrière Ed.: Aime ton pays ! — Nos trois croix. — 63 pages. — Editions des «Nouveaux cahiers» — La Chaude-Fonds 1941.
- 2260 Chable Jacques-Ed.: Un écrivain parmi les hommes. — 150 pages. — Payot Lausanne 1941.
- 2261 Renard Jules: Les Cloportes. — 260 pages — G. Crès Paris 1919.
- 2262 Barthes-Landrieu Thérèse: L'oasis d'Arbain. — Récit. 123 pages. — Ed. Horus Le Caire 1941.
- 2263 El Hakim Tewfik: L'oiseau d'Orient. — Roman. Trad. de l'arabe par Horus W. Schenouda. Version française par Morik Brin. 156 pages. Ed. Horus Le Caire 1941.
- 2264 Leprette Fernand: Le mauvais infirmier. — Récit. 200 pages. Ed. Horus Le Caire 1941.
- 2265 Mauriac François: La pharisienne. — Roman. 263 pages. Ed. «Les lettres françaises» Beyrouth 1942.
- 2266 Guichard Léon: Sept études sur Marcel Proust. — Promenade anthologique, suivie de lettres inédites, d'appendices et de notes. 406 pages. Editions Horus Le Caire 1942.
- 2267 Habib-Ayrouf Henry S.J.: Fellahs. — 181 pages. Editions Horus Le Caire 1942.
- 2268 Wiet Gaston: Positions. — 218 pages. Editions de la Revue du Caire 1942.
- 2236 Hansi: Professeur Knatschké. (J.J. Waltz) Oeuvres choisies du Grand Savant Allemand et de sa fille Elsa, recueillies et illustrées pour les Alsaciens par Hansi. 141 pages. H. Floury Paris-1912.

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE  
D'ALEXANDRIE  
14, Rue de la Poste  
(Tél. 24249).

DIMANCHE 14 JUIN  
10 h. 15 a.m. Culte en français.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE  
DU CAIRE

39 Avenue Fouad Ier  
DIMANCHE 14 JUIN  
9 h. 15 Ecole du Dimanche.  
10 h. — Culte: «AMATEURISME».

N.B. Nous rappelons et recommandons encore l'Assemblée du printemps de la Fraternité des Eglises, le jeudi 11 juin, à 5 h. p.m., dans notre temple. Allocations de Habib Effendi Saïd, sur l'EGLISE ET LA LIBERTE (en arabe, avec traduction anglaise) et du pasteur Ecuier, sur l'EGLISE DEVANT SES RESPONSABILITES. C'est la première fois que la Fraternité des Eglises se réunit chez nous, et nous voudrions qu'elle se sente accueillie, non seulement dans un local mis à sa disposition, mais par une communauté vivante.

HYMENEES

Nous avons le plaisir d'annoncer le prochain mariage de notre compatriote

Mlle Yvonne Pfister  
avec  
M. le Dr. Zbigniew Kubinski  
Le mariage sera célébré le 19 juin, au camp de Moustapha pacha, et nous adressons aux nouveaux époux, avec nos félicitations, nos vœux les meilleurs de bonheur et de prospérité.

DECES

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Vve Anne Kempner, la mère de notre dévoué administrateur, survenue hier soir après une longue et douloureuse maladie.  
Les funérailles auront lieu cet après-midi à 5 h. 30 au nouveau Cimetière Protestant.  
Le «Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient», présente aux familles en deuil ses plus sincères condoléances.

\*\*\*

Notre Colonie aura appris avec un profond sentiment de tristesse, la mort d'Edwige KOBLET, emportée à l'âge de 14 ans le jeudi 4 juin, par une crise d'urémie.

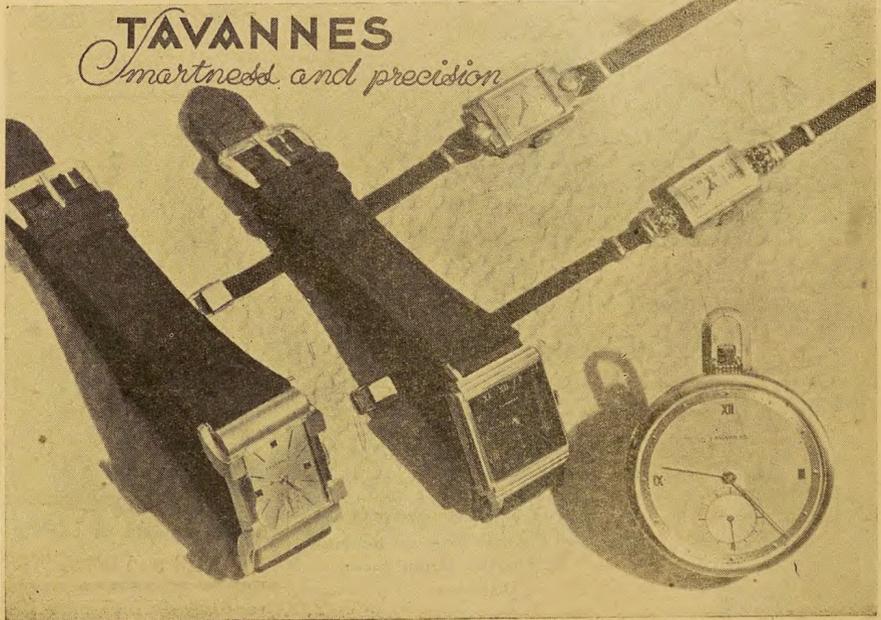
Cette mort a mis en deuil non seulement une famille éplorée, mais tous les professeurs et élèves de l'Ecole Suisse, qui garderont de leur amie et camarade Edwige, le plus affectueux souvenir.  
La cérémonie funèbre, présidée par le Pasteur Widmer, a eu lieu au Cimetière protestant de Chatby, vendredi après-midi, au milieu d'une nombreuse assistance et nous présentons à la famille de la jeune disparue l'expression de notre sympathie et de nos bien sincères condoléances.

DONATIONS

Dons en faveur du Fonds Jacot de l'Ecole Suisse à la mémoire de Mlle Hedwige Koblet: M. et Mme C.L. Burckhardt P.T. 1000  
M. et Mme G. Wirth » 200  
M. et Mme G. Wirth » 100  
M. et Mme René Montan' » 100  
M. et Mme A. Magnin » 100  
Nos meilleurs remerciements aux généreux donateurs.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE gouvernante expérimentée pour fillette de 5 ans et garçon de 8 ans de préférence Anglaise ou Suissesse ayant de bonnes références.  
Ecrire «Gouvernante»: B.P. 279, Alexandrie.



# BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000  
RESERVES ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTE:

ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKY - ISMAILIA - MINIEH - PORT-SAID - MANSOURAH - GENEIFA - PORT-TEWFIK

Agences dans toutes les Principales villes de:  
TURQUIE - CHYPRE - IRAK - IRAN  
PALESTINE - TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.  
R.C. Alexandrie 143

# IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2

Capital autorisé: £ 1,000,000, Capital Souscrit et versé: £ 600,000  
Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE  
Agences » » » Benha, Beni-Suef, Damanhour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque, Caisse d'Épargne.  
R. C. No. 574 - Alexandria.

# The Tractor & Engineering Co. S. A. E.

(Incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire  
LE CAIRE: 140, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:

MARSHALL, SONS & Co. (Successors) Ltd. Gainsborough.  
INGERSOLL-RAND Co. Ltd. - Londres.  
THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. Londres.



Garantie

L'emballage et la capsule de garantie de l'huile TONELINE préviennent la fraude.

vérifiez la capsule

# TONELINE

# MENA HOUSE HOTEL

PYRAMIDES

CHAQUE SAMEDI  
DINER DANSANT

Prière de réserver les tables d'avancé. Tél 96812-3-4

# New Sports Club à SMOUHA City

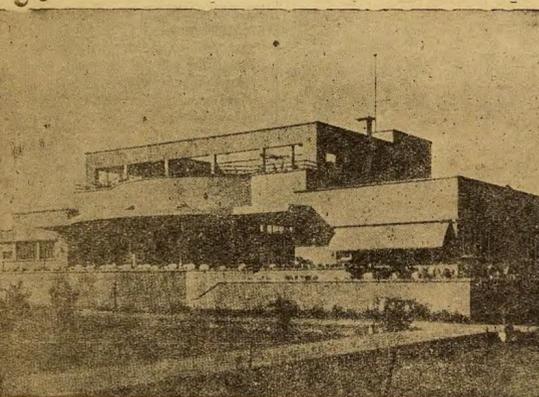


Photo RAGINE

Tennis - Golf - Squashes Courts.  
Jeux d'enfants, etc.

Pour admission s'adresser au secrétaire du Club.

# L'aide la plus sûr de la publicité est la typographie

Un personnel qualifié, un choix important de caractères et des machines modernes les plus perfectionnées nous permettent de donner toute leur valeur à vos imprimés publicitaires.  
Imprimerie A. Procaccia - Imprimerie du Journal Suisse d'Égypte et du Proche Orient  
30, Rue Salah El Dine. Téléphones 22564-21086

## Par ci, par là

POURQUOI LES TRAINS EN SUISSE CIRCULENT À GAUCHE

De temps en temps on nous demande, lit-on dans le « Bulletin des C. F. F. », pourquoi les trains, en Suisse, circulent à gauche. Nous pouvons faire la réponse suivante:

La circulation à gauche nous vient d'Angleterre, pays où sont nés les premiers chemins de fer. Mais ce mode de circuler semble dû à un hasard plutôt qu'à une nécessité. Vers 1870, comme le trafic ferroviaire avait déjà fortement augmenté, que les vitesses des trains s'étaient beaucoup accrues et qu'ainsi les doubles voies se multipliaient partout, la circulation à gauche donna lieu dans tous les pays à une vive discussion, qui se répéta jusqu'aux C.F.F. Un rapport de la Compagnie du Central Suisse, en 1872, dit entre autres: « Pour une grande part, le choix de la circulation à droite ou à gauche est, pour les compagnies de chemin de fer, affaire de convenance individuelle; les chemins de fer du Nord de l'Allemagne, par exemple, ont décidé de circuler à droite, alors que ceux du Sud et la plupart des chemins de fer français circulent à gauche. »

Dans le « Handbuch für spezielle Eisenbahntechnik », de 1873, le professeur Sonne s'exprime comme suit: « On cite comme un avantage de la circulation à gauche le fait que le mécanicien, debout au levier de commande à droite de sa locomotive, peut ainsi observer sans obstacle la deuxième voie à sa droite. Je suis d'avis qu'il est tout aussi important que le mécanicien, lequel a mieux le temps de regarder dehors que le chauffeur placé à gauche, observe le côté extérieur de la ligne, où gens et choses risquent de pénétrer sur la voie. Ainsi, aucune des deux solutions ne doit présenter des avantages sérieux, sans compter que la modification de l'état de choses existant coûterait fort cher. »

Dans une conférence des techniciens-mécaniciens suisses, en 1878, l'avis fut exprimé qu'il était désirable qu'en Suisse on adoptât un mode de faire uniforme pour toutes les lignes: à double voie, qu'il importait qu'on circulât partout à gauche ou partout à droite, mais que, quant au choix de la gauche ou de la droite, les avantages étaient égaux des deux côtés. Sur les lignes à double voie déjà existantes, un changement dans le mode de marche entraînerait des frais très considérables parce qu'il y aurait lieu de remplacer les aiguilles sur les voies directes afin d'éviter les prises en pointe, de déplacer les prises d'eau, les fosses de nettoyage, etc.

Voilà qui explique pourquoi, jadis, les trains circulaient à droite ou à gauche suivant les compagnies. Ce n'est qu'en 1895 que le chemin de fer du Central Suisse passa, sur le tronçon Bâle-Olten, de la circulation sur la voie de droite à la circulation sur la voie de gauche; les frais de transformation des installations s'élevèrent à Fr. 193,623.

L'unité dans la circulation des trains en Suisse était ainsi réalisée, mais la question de la circulation des trains sur la voie de gauche ou sur celle de droite ne continua pas moins d'alimenter les discussions. La circulation à droite donna de nouveau lieu

## BIBLIOGRAPHIE

LE COMPAGNON DE ST-NICOLAS

IIIe FASCICULE: PESTALOZZI, PREFACE DE M. GONZAGUE DE REYNOLD

Ce jeu s'ajoute aux deux précédents: Guillaume Tell en 1937, joué au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, et la même année, à l'Exposition internationale de Paris et, en 1939, Nicolas de Flüe et la cour de Bourgogne, joué à Neuchâtel et à l'Exposition nationale de Zurich.

Pestalozzi a été joué le jour de l'Épiphanie.

Le texte est précédé d'une série de notes, d'études émanant des fondateurs de la C. S. N. et des jeunes compagnons, qui constituent un travail civique auquel M. le professeur Alfred Lombard a rendu hommage. Dans une Europe bouleversée, dans une Suisse secouée par les grands courants qui soufflent de part et d'autre, cette plaquette a de quoi réjouir et reconforter.

## CONFERENCE

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARCHEOLOGIE D'ALEXANDRIE

M. Henri Aghion fera une conférence le Jeudi 11 Juin à 6 h. p.m., à la salle de l'Association Internationale des Secours d'Urgence, sur: La Méditerranée à travers les âges. Le Secrétaire de la Société, Et. COMBE.

à des controverses à mesure que la vitesse des trains s'accroissait, que le nombre des signaux, posés à gauche, augmentait, et que la chaudière des locomotives devenait plus volumineuse, rendant plus difficile au mécanicien l'observation des signaux.

C'est là l'époque où ce problème était l'objet d'un examen minutieux que se placent les efforts tendant à équiper électriquement les lignes des principaux chemins de fer. Le chemin de fer Berthoud-Thoune avait été le premier chemin de fer principal du continent à introduire en 1899 la traction électrique sur sa ligne. Par ce fait, la question de la circulation des trains sur la voie de gauche ou celle de droite ne fut plus que d'ordre secondaire, car la traction électrique supprimait l'un des principaux obstacles en donnant au personnel de la locomotive une bonne visibilité de la ligne.

Il est intéressant de constater que par exemple en Angleterre, en France, en Belgique, en Italie, au Danemark, en Suède et en Norvège, les trains circulent sur la voie de gauche, tandis qu'en Allemagne, y compris l'Autriche, ils circulent sur celle de droite. Autrefois, les trains de chemins de fer français de l'Est circulaient à droite sur la ligne Bâle-Strasbourg, et à gauche sur le reste du réseau, tandis que les chemins de fer de l'Allemagne méridionale et de l'Alsace adoptèrent, entre 1883 et 1888, la circulation des trains sur la voie de droite. Il y a de nombreuses années qu'en Autriche on passa de la circulation à gauche à la circulation à droite.

# AUTOMOBILES PEUGEOT - NASH

Voitures Neuves et d'occasion  
Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules  
Facilités de paiement

# G. PAVID & Co

Rue Elfy Bey  
Le Caire. — R.C. 1382

# SAVOY PHARMACY NORTON & Co

en face National Bank, LE CAIRE  
Pharmacie de Confiance  
Exécution soignée des Ordonnances  
= Prix très modérés =

# Macdonald's



# BAR EUGÈNE

43, Rue Madabegh  
Tél. 6040  
Gérant: PIERRE CABRI  
Rendez-vous des Suisses  
Consommation de 1er choix  
Accueil cordial



MIEL PUR  
ABADIEH  
REINHART  
El Hawaber Dakaleh  
Représentant à Alexandrie:  
M. SURBECK  
Représentant au Caire:  
M. SCHOTT

# Joseph FRIGIERI

BRITISH FIRM  
6, St. Mark Street  
ALEXANDRIA  
R.C. 22061 Alex. Tél. 23337  
IRONMONGERY  
AND GENERAL HARDWARE  
STORE  
CARPENTER'S  
AND MECHANICAL TOOLS,  
GARDEN IMPLEMENTS.  
YALE LOCKS  
AND PADLOCKS, etc., etc.

## A NOS LECTEURS

NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU:

« JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT ».

LES ABONNEMENTS PEUVENT ETRE ADRESSES AU CAIRE:

à M. J. SAPIN  
22, Rue Kasr el Nil  
Tél. 40938  
à ALEXANDRIE:  
à l'Administration du Journal  
30 Rue Salah el Dine  
Tél. 29795.

## MONTRES DE QUALITE

chez  
O. DUSONCHET & FILS  
2, Av. Fouad Ier, LE CAIRE  
Maison suisse fondée en 1893

## Préservez votre santé en buvant

Les Eaux Gaseuses  
Marque déposée  
N. SPATHIS

La boisson saine et rafraichissante par excellence

## IMPRIMERIE WAHBA

31, Rue Fouad Ier, 31  
LE CAIRE  
Tél. 57159. R.C. 23700

TOUTES SORTES D'IMPRIMES - REGISTRES - ENVELOPPES. - PAPERIE RELIURE

Pour les jours sans viande n'oubliez pas de commander votre tarte aux oignons ou au fromage

## chez E. Flückiger

MAISON SUISSE  
12, Rue Photios  
ALEXANDRIE  
Tél.: No. 223-23

# BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Offices:  
29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2.  
Oceanic House, 1, Cockspar Street, S.W. 1.  
CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500  
Reserve Fund £ 2,600,000  
C. R. Alexandria No. 92  
OVER 500 BRANCHES (Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.)  
HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.  
BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.  
The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.  
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)

# Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Egyptienne  
Ancienne Maison J. GHYSELEN  
ALEXANDRIE, 4, Rue Chérif Pacha  
B.P. 654  
Téléphones: Privé M. J. Ghysselen 22520  
Direction ..... 29151  
Bureau ..... 22522  
Quais charbons ..... 26163  
Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pacha — B.P. 127 — Tél. 59626 Reg. Comm. 936

# Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports, Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte du  
CENTRAAL STIKSTOF VERKOOPBUREAU  
LA HAYE (HOLLANDE)  
(Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

# S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000  
R.C. No. 171 Alex.  
Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul  
Succursales: LE CAIRE — PORT-SAID — SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capitonnés  
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)  
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde  
Dédouanements — Transits — Expéditions — Assurances

# CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.  
AGENCES EN ÉGYPTE SOUS  
L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES  
ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID  
R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113  
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE  
COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

# Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne  
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929  
R.C. Caire No 39 — R.C. Alex. No 692  
Capital souscrit... L.E. 1.000.000  
Capital versé... L.E. 500.000  
Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil  
Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul  
« Traite toutes opérations de Banque »

# DISQUES - GRAMOS - RADIOS



# chez: VOGEL & Co.

LE CAIRE:  
16, Sh. Adly Pacha  
ALEXANDRIE:  
28, Rue Chérif Pacha

# La "Winterthour"

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents  
Entreprise privée régie par la loi No. 92 de 1939, Enregistrée sub.No. 17

pratique en Egypte les assurances suivantes:  
Assurance individuelle contre les accidents pour adultes et enfants,  
Assurance collective contre les accidents,  
Assurance ouvrière,  
Assurance contre les accidents pour voyage,  
Assurance contre la responsabilité civile des chefs d'entreprises, industries, ou commerce,  
Assurance contre la responsabilité civile professionnelle des médecins, chirurgiens, dentistes, vétérinaires et pharmaciens,  
Assurance contre la responsabilité civile des propriétaires d'immeubles et ascenseurs,  
Assurance contre la responsabilité civile résultant de l'exercice de sports,  
Assurance contre le vol.

Le capital social est de 25 millions de francs suisses (dont 60% soit 15 millions de francs versés).  
Les fonds de réserves, à fin 1939, atteignent un chiffre de plus de 154 millions de francs suisses.

Agents Généraux pour l'Égypte: REINHART & Co.  
Alexandrie: 7, Rue Adib  
B. P. 997 - Tél. 22439 et 24797 R. C. No. 78  
Agence au Caire: 41, Sharia Madabegh  
B. P. 1999 - Tél. 44644 R. C. No. 10332